

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/10/2024 - 24411 - 2018 B 01041 - 342 439 320 - Opel France



Certifié conforme
Le Président
Vincent ROLINET

Signé par Vincent ROLINET
Le 03/10/2024



I- COMPTES ANNUELS

A. Bilan - Actif

Rubriques	Montant brut	Amort.Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	184 822	184 822	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 261 822	4 261 822	0	99 117
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 446 644	4 446 644	0	99 117
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	111 963 690	13 775 785	98 187 905	29 120 765
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	31 311 992	1 983 894	29 328 098	16 402 187
Autres créances	200 137 494	0	200 137 494	225 235 387
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
Disponibilités	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 858 946		3 858 946	3 965 415
ACTIF CIRCULANT	347 272 121	15 759 679	331 512 442	274 723 754
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	0		0	0
TOTAL GENERAL	351 718 765	20 206 323	331 512 442	274 822 871



B. Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé	12 939 625	12 939 625
Primes d'émission, de fusion, d'apports		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	1 293 970	1 293 970
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 878	6 912
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	14 254 959	8 434 056
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	28 495 432	22 674 563
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	64 891 673	59 950 801
Provisions pour charges	3 724 892	4 812 509
PROVISIONS	68 616 565	64 763 310
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 048 905	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 314 599	84 555 728
Dettes fiscales et sociales	24 938 809	30 222 554
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	77 297 218	57 768 824
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 800 914	14 837 892
DETTES	234 400 445	187 384 998
Ecarts de conversion passif	0	0
TOTAL GENERAL	331 512 442	274 822 871



C. Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	978 216 293	9 069 009	987 285 303	857 944 603
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 025 646	3 360	21 029 006	19 120 837
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	999 241 939	9 072 369	1 008 314 309	877 065 440
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation			10 667	20 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			48 310 827	45 943 412
Autres produits			558 562	916 835
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 057 194 365	923 945 687
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 022 716 995	837 511 329
Variation de stock (marchandises)			-80 390 325	-25 479 858
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			33 318 070	35 174 528
Impôts, taxes, versements assimilés			1 883 136	1 699 139
Salaires et traitements			-434 361	1 050 918
Charges sociales			54 597	267 377
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 771	125 214
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 406 678	3 547 933
Dotations aux provisions			51 307 028	34 524 302
Autres charges			921 534	8 764 661
CHARGES D'EXPLOITATION			1 042 796 122	897 185 543
RESULTAT D'EXPLOITATION			14 398 242	26 760 144
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 791 796	545 475
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			9	3 546
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 791 805	549 021
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			13 211	16 012
Différence négative de change			-45	3
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 166	16 015
RESULTAT FINANCIER			6 778 639	533 006
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			21 176 881	27 293 150



Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	196 139
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges	699 444	571 281
PRODUITS EXCEPTIONNELS	699 444	767 420
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 185 502	576 375
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	86 345	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	477 815	16 623 777
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 749 662	17 200 152
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 050 218	-16 432 732
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	37 358	58 091
Impôts sur les bénéfices	4 834 346	2 368 271
TOTAL DES PRODUITS	1 064 685 613	925 262 128
TOTAL DES CHARGES	1 050 430 654	916 828 072
BENEFICE OU PERTE	14 254 959	8 434 056



II- ANNEXES



A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels des exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du règlement ANC n° 2017-03. Ces principes comptables sont décrits ci-dessous :

I. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels amortis sur leur durée de vie, soit 3 ans.

II. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les frais d'entretien sont comptabilisés en charges de l'exercice, sauf ceux qui contribuent à une augmentation de productivité ou de prolongation de la durée d'utilisation des biens. Une provision pour dépréciation est le cas échéant constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation en vigueur. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Catégorie	Durée d'utilisation en année
Agencements sur sol d'autrui	40
Matériel industriel	15
Installations générales, agencements et aménagements	10
Matériels de bureau et informatiques	3
Mobilier de bureau	15



III. Stocks

Les stocks et encours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur vénale (valeur de réalisation nette ou coût de remplacement). Le coût d'acquisition est déterminé selon la méthode des coûts historiques pour les véhicules. Les stocks sont le cas échéant dépréciés pour tenir compte de la leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

IV. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés notamment aux opérations suivantes :

- Garanties clients : une provision statistique est comptabilisée au moment de la vente du bien concerné pour couvrir le coût estimé de la garantie ;
- Indemnités de départ à la retraite ;
- Engagements buy-back ;
- Litiges produits ;
- Litiges personnels ;
- Plan de départ volontaire (PDV) et plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) ;

1. Provision pour garantie clients

La provision pour garantie est une provision commerciale et non une provision pour vices cachés. Le calcul de cette provision est effectué en Central (Allemagne) pour l'ensemble des entités européennes d'OPEL et est déterminé par modèle de véhicule en fonction des éléments suivants :

- Dépenses de garantie réelles engagées pour ces véhicules ;
- Éléments prévisionnels tels que la modification de motorisation ou d'éléments de design.

Le résultat de ce calcul correspond au montant de la provision pour la période de garantie constructeur par modèle de véhicule. Cette provision est comptabilisée au moment de la vente du véhicule au distributeur.



2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Opel France doit faire face à certains engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite des salariés en activité selon des modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par la convention collective.

Les engagements ci-dessous correspondent à l'estimation de la valeur actuelle du capital équivalent aux versements futurs à réaliser, en fonction des services rendus par les salariés, sur la base des principales hypothèses de calcul suivantes :

- Taux d'inflation : 2,30 % ;
- Taux d'augmentation des salaires : 1,81 % ;
- Age en début de carrière : table PSA ;
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 67 ans ;
- Table de mortalité : TGHF/TGF 2005 pour les indemnités de carrière ;
- Taux de turn-over annuel : table PSA.

Ces engagements s'élèvent à 179 892 euros au 31/12/2023.

3. Provision pour engagements buy-back

Opel France vend des véhicules aux loueurs avec un engagement de reprise à l'issue de la période de détention convenue contractuellement. Une provision pour charge est calculée afin de couvrir et anticiper une perte potentielle de revente des véhicules à des clients finals. Cette provision correspond au différentiel entre le prix de rachat aux loueurs et le prix futur estimé de vente au client final net des frais de commercialisation (frais de remise en état, ...). Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 9 044 749 euros contre 15 101 003 euros au 31/12/2022.

4. Provision pour litiges produits

Dès lors qu'Opel France reçoit une assignation d'un client ou un appel en garantie d'un distributeur lui-même assigné par un client final, un dossier litige est ouvert. Une provision individuelle est ainsi constituée dès que le risque est clairement identifié et quantifiable au regard du contenu de l'assignation elle-même ou du rapport d'expertise. Cette provision est réévaluée au regard de tout nouvel élément versé au dossier. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 2 732 553 euros.

5. Provision pour litiges personnels

Dès qu'un litige naît avec un salarié d'Opel France, un dossier litige est ouvert et une provision est constituée individuellement dès lors que la société dispose d'éléments suffisants pour la quantifier et évaluer sa probabilité. Cette provision est actualisée au regard de tout nouvel élément versé au dossier. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 59 586 euros.



6. Provision pour charges liées aux restructurations RH (plan de départ volontaire et au plan de sauvegarde de l'emploi)

Dans le cadre du rachat par le Groupe Stellantis d'Opel France (septembre 2017), il a été décidé de proposer aux salariés des sites d'Argenteuil et de Gonesse un plan de départ volontaire et un plan de sauvegarde de l'emploi. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 3 545 000 euros.

V. Dépréciation des créances clients

Seules les créances douteuses et hors-Groupe font l'objet d'une dépréciation et elles sont déterminées au cas par cas. Au 31/12/2023, la dépréciation s'élève à 1 983 894 euros.

VI. Autres créances et autres dettes

Les autres créances se composent principalement du prêt intra-groupe dans le cadre de la convention de cash-pooling. Les autres dettes sont majoritairement constituées d'avoirs à établir au réseau de distributeurs pour l'ensemble des supports commerciaux de vente de véhicules et de pièce de rechange (plan de campagne, plan volume, plan de motivation, ...).

VII. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires sur les ventes de véhicules neufs faites aux distributeurs est constaté à l'entrée du parc de stockage dans le cadre de nos contrats de concession. Le chiffre d'affaires sur les ventes flottes faites aux loueurs est constaté au moment de la livraison au client. Le chiffre d'affaires sur les ventes de véhicules remarketing (véhicules d'occasion) est constaté à la livraison du client.

La production vendue de services correspond essentiellement à la refacturation faite au réseau de distribution pour leur participation à diverses dépenses (matériels publicitaires, site informatique, ...).

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le niveau d'activité sur 2023 a repris après 2 années impactées par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19. Toutefois, des problèmes logistiques (pénurie de moyens de transport) demeurent présents même si leur impact a été moindre en 2023.

Opel France
Société par Actions Simplifiée au capital de 12 939 625 euros
Siège social : 2-10 Boulevard de l'Europe – 78300 POISSY
342 439 320 RCS VERSAILLES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, Le vingt-sept-septembre,

La société Opel Europe Holdings S.L.U, société de droit espagnol dont le siège social est sis Poligono Entrerrios s/n Carretera Nacional 232, Km. 29, 50639 Figueruelas, Saragosse, Espagne, CIF B-50949346 et immatriculée sous le numéro Tomo 2887, folio 29, Seccion 8, Hoja Z-32723, registro mercantile de Saragosse, représentée par GONCALO PEREIRA SCHIAPPA DE CARVALHO, son Administrateur Solidaire,

associé unique propriétaire des 848 500 actions composant le capital social de la société Opel France, désignée en tête des présentes (ci-après la « **Société** »),

=====

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant 14 254 959,08 €, ainsi qu'il suit :

Origine :

Résultat net de l'exercice clos le 31.12.2023 (bénéfice)	14 254 959,08 €
Report à nouveau antérieur (2022)	6 878,37 €

Total à affecter	14 261 837,45 €
-------------------------	------------------------

Affectation :

Au poste «Report à nouveau»	7 037,45 €
Au titre de dividende à l'associé unique	14 254 800,00 €

Total affecté	14 261 837,45 €
----------------------	------------------------

Le dividende net par action sera de 16,80 € éligible à l'abattement de 40 % visé par le Code Général des Impôts pour ceux des associés y ayant droit. Il sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte que les dividendes distribués par action au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende brut par action (1)</u>	<u>Abattement fiscal (2)</u>
2022	9,94 €	0,00 €
2021	6,88 €	0,00 €
2020	5,76 €	0,00 €

(1) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires

(2) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France

=====

Cinquième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités et publications, signer toutes pièces et déclarations, tous états, et généralement, faire le nécessaire.

=====

Certifié conforme
Le Président

Vincent ROLINET

Certifié conforme
Le Président
Vincent ROLINET



OPEL France

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 939 625 euros

Siège Social : 2-10 Boulevard de l'Europe - 78300 POISSY

342 439 320 RCS VERSAILLES

Rapport de Gestion

Exercice 2023

1. SITUATION DE LA SOCIETE EN 2023

L'année 2023 se termine avec un marché VP/VU France en forte croissance de +15%. Pourtant, derrière ce chiffre positif en termes de livraisons, nous savons tous que le marché des commandes toutes marques est plus nuancé, en recul même. Après plusieurs années marquées par un nouveau marché limité par l'offre, les pénuries sont dorénavant derrière nous, les problèmes logistiques en passe de le devenir, marquant le retour à un marché de la demande, qui signifie que la bataille commerciale fait rage pour gagner de la part de marché.

Dans ce contexte, la marque Opel enregistre en France sur l'année 2023 de solides résultats :

- Les immatriculations Opel totales VP/VU s'établissent à 51 816 unités, en croissance de +20%. Ainsi, la part de marché d'Opel France progresse pour la deuxième année consécutive, s'établissant à 2,41% (+0,10pp).
- Les immatriculations BEV VP/VU atteignent 7 355 unités en progression de +35%, confirmant l'accélération de l'électrification de la marque. La performance de Corsa-e est excellente avec des ventes en hausses de +65% (4 012 immatriculations).
- Nos trois modèles phares progressent chacun plus vite que leur segment respectif : les immatriculations de Corsa progressent de +32% (19 602 unités), Mokka +9% (9 395 unités), Astra +230% (3 600 unités).
- L'analyse de notre performance par canal fait également ressortir un assainissement de nos ventes puisque c'est bien sûr les canaux sains que la marque Opel réalise sa croissance, notamment sur le marché des particuliers où Opel progresse de +27 % comparé au marché +19% ou encore BtoB où Opel croit de +44% comparé au marché +20%. Enfin Opel gagne aussi du terrain sur les ventes de véhicules utilitaires à 8 639 immatriculations, en progression de +19% (comparé au marché VUL +9%) permettant ainsi à la part de marché de croître à 2,28%.

En synthèse, nous retiendrons que dans un environnement difficile, la marque Opel et son réseau confirment pour la deuxième année consécutive le renouveau de la marque, illustrée non seulement par une part de marché qui continue de s'améliorer mais aussi par une accélération de la montée en gamme de la marque et de son électrification.

De surcroît, nous disposons d'un solide portefeuille supérieur à trois mois de vente (16 100 unités) nous permettant d'entrer en 2024 avec de belles perspectives !

1.1. Marché automobile français : environnement et conjoncture

Le marché automobile français, véhicules particuliers (VP) et véhicules utilitaires légers (VUL), a augmenté de 14,7 % passant de 1 877 107 unités en 2022 à 2 153 937 unités en 2023 suivant la décomposition ci-dessous :

- VP : 1 774 729 en 2023 contre 1 529 335 en 2022, soit une hausse de 245 394 unités (+16,0 %) ;
- VUL : 379 208 en 2023 contre 348 072 en 2022, soit une hausse de 31 136 unités (+ 8,9 %) ;

1.1.1. Véhicules Opel

En 2023, Opel a immatriculé 51 816 véhicules contre 43 338 en 2022, soit une hausse de 8 478 unités (+ 19,6 %). La décomposition entre VP et VUL en 2023 est la suivante :

- 43 177 VP en 2023 contre 36 052 en 2022, en hausse de 7 125 véhicules (+ 19,8%) ;
- 8 639 VUL en 2023 contre 7 286 en 2022, en hausse de 1 353 véhicules (+18,6%).

La part de marché globale s'établit à 2,41 % en 2023 contre 2,31 % en 2022.

1.1.2. Développement Réseau

Dans un marché toujours loin des niveaux historiques, la rentabilité du réseau Opel progresse nettement en atteignant +0,41% sur l'année 2023, soit +0,31pts vs 2022, avec un TOP75 (75% du réseau le plus rentable) à +1,2%.

Cette progression vient d'un bond en avant des ventes de véhicules neufs Opel, d'une activité VO conséquente sur le premier semestre et du maintien de l'après-vente à un bon niveau d'activité. La rentabilité aurait été encore meilleure si les frais financiers n'avaient pas augmenté de 180% vs 2022.

La politique commerciale d'Opel France avec son réseau continue de porter ses fruits et la réorganisation du réseau associée à la mise en place des nouveaux contrats n'a pas perturbé cette dynamique.

Avec le positionnement de la marque par Stellantis sur le segment Upper Mainstream doublé d'un plan produit particulièrement fourni, les perspectives de la marque sur le marché français sont prometteuses.

1.2. Résultats financiers de l'exercice 2023

1.2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net total (véhicules et services divers) 2023 s'élève à 1 008 M€ en hausse de 15 % par rapport à 2022 (877 M€).

1.2.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2023 s'établit à + 14,4 M€ contre + 26,7 M€ en 2022, soit une baisse de 47 %. Cette baisse très significative s'explique principalement par une forte augmentation de la provision pour garanties donnée aux clients.

1.2.3. Résultat financier

Le résultat financier pour l'année 2023 est de + 6 778 K€ (produits financiers liés à la trésorerie excédentaire d'Opel France).

1.2.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2023 s'établit à - 2 050 K€ qui se décompose principalement de la façon suivante :

- Dotation pour risques exceptionnels : -1 224 K€ (garantie clients) ;
- Dotation restructuring : - 478 K€ ;
- Pertes sur litiges commerciaux : - 214 K€.

1.2.5. Résultat net

Le résultat net 2023 s'élève à + 14 254 959 € (bénéfice de 8 434 056 € en 2022).

1.2.6. Bilan : Besoin en Fond de Roulement

L'actif circulant comprend les postes suivants :

- Les stocks VN/VO/VS à fin 2023 ont très fortement augmenté (+69,2 M€) par rapport à 2022 en raison d'une pénurie importante de moyens de transport qui n'a pas permis de livrer les véhicules dans les délais ;
- Le poste clients et comptes rattachés est également en forte augmentation (+12,9 M€), conséquence de la crise logistique (paiement à la livraison pour les clients directs) ;
- Le poste autres créances composé en grande partie du « cash pooling » est en baisse (-25 M€).

Le passif circulant (dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes) s'établit à 228,5 M€ en 2023 contre 172,5 M€ en 2022 (+56 M€, soit +32%). Cette hausse significative est essentiellement liée aux dettes fournisseurs.

Le BFR 2023 est en légère détérioration de 0,9 M€ par rapport à 2022.

2. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le réseau désormais revenu rentable avec une part de marché qui retrouve la croissance sont des réalisations très encourageantes mais nous restons lucides sur les difficultés opérationnelles que rencontrent les équipes dans la crise logistique actuelle. Et évidemment, nous mettons tout en œuvre pour améliorer la situation des transports en s'appuyant aussi sur les Self Pick-up et les Jockeyages qui s'accélèrent.

Aussi, nous entrons dans cette nouvelle année 2024 avec un unique objectif : ACCELERER cette tendance positive et exploiter tout le potentiel de la Marque Opel et de son nouveau positionnement : la disponibilité de l'ensemble de notre gamme renouvelée dont Nouvelle Astra et Nouveau Grandland, les prochaines nouveautés que nous lancerons dans l'année, la poursuite de l'offensive BtoB et un réseau performant et mobilisé aux côtés de la marque doivent nous permettre ensemble de confirmer cette accélération !

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société ne réalise pas d'activité de recherche et développement au sens prévu par les textes.

5. CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT VISEES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CGI

Néant.

6. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce."

7. PRESENTATION FINANCIERE DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION RETENUES.

Aucun événement significatif en 2023 concernant la présentation financière des comptes annuels ainsi que dans les méthodes d'évaluation retenues n'est constaté. La société Opel France applique les normes comptables françaises.

8. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2023 du solde des dettes fournisseurs et créance clients par date d'échéance.

Dettes fournisseurs (en €)

Solde comptable 2023 en €	Solde non échu	Solde échu	Ventilation du solde échu				
			0-30 jours	31-60 jours	61-120 jours	121-180 jours	>180 jours
67 240 434	69 301 165	-2 060 731	-1 167 516	124 485	-105 547	-175 106	-737 047
100%	103%	-3%	-2%	0%	0%	0%	-1%

Le nombre total de pièces fournisseurs s'élève à 4 674 dont 666 échues.

Créances clients (en €)

Solde comptable 2023 en €	Solde non échu	Solde échu	Ventilation du solde échu				
			0-30 jours	31-60 jours	61-120 jours	121-180 jours	>180 jours
42 545 568	37 328 956	5 216 612	-9 105 834	6 002 727	3 110 586	1 899 478	3 309 655
100%	88%	12%	-21%	14%	7%	4%	8%

Le nombre total de pièces clients s'élève à 7 239 dont 3 906 échues.

9. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

10. ACTIONNARIAT

Le rachat par le Groupe Stellantis des filiales Opel et Vauxhall de General Motors n'a pas entraîné de modification dans la répartition du capital de la Société, qui est toujours détenue à 100 % par Opel Europe Holdings S.L.U. située en Espagne.

Les salariés d'OPEL France ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société Opel France.

11. RESULTAT- PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d’approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu’ils vous sont présentés, et qui font ressortir un bénéfice net comptable de 14 254 959,08 €.

Nous vous proposons d’affecter le résultat de l’exercice 2023 de la manière suivante :

Origine :

Résultat net de l’exercice clos le 31.12.2023 (bénéfice)	14 254 959,08 €
Report à nouveau antérieur (2022)	6 878,37 €

Total à affecter	14 261 837,45 €
-------------------------	------------------------

Affectation :

Au poste «Report à nouveau»	7 037,45 €
Au titre de dividende à l’associé unique	14 254 800,00 €

Total affecté	14 261 837,45 €
----------------------	------------------------

Le dividende net par action serait de 16,80 € éligible à l’abattement de 40 % visé par le Code Général des Impôts pour ceux des associés y ayant droit. Il serait mis en paiement le 15 septembre 2024.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres serait de 14 240 632,45 €.

Par ailleurs, les résultats de la Société sur 2023 font ressortir une participation des salariés aux résultats d’un montant brut de 37 358 €.

12. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et le montant de l’abattement correspondant sont les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende brut par action (1)</u>	<u>Abattement fiscal (2)</u>
2022	9,94 €	0,00 €
2021	6,88 €	0,00 €
2020	5,76 €	0,00 €

(1) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires

(2) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en FRANCE

13. DIVERS

12.1 Informations sur les prêts accordés à d'autres entreprises

Au 31 décembre 2023, la Société n'a consenti aucun prêt en vertu de l'article L 511-6 du Code monétaire et financier.

12.2 Liste des succursales existantes

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de Commerce, il est rappelé qu'au 31 décembre 2023, la société dispose et/ou occupe le site suivant :

- Siège social Opel France depuis le 1^{er} septembre 2020 : CEMR à Poissy (2-10 boulevard de l'Europe, Immeuble pôle tertiaire 1, 78300 POISSY) ;

14. DIRECTION ET CONTROLE

Mandat du Président

Nous vous indiquons que Monsieur Vincent ROLINET a remplacé Monsieur Igor DUMAS à la présidence d'Opel France depuis le le 26 février 2024 pour une durée indéterminée, conformément aux dispositions de l'article 8.1.2 des statuts de la Société.

Mandat du Commissaire aux comptes

Nous vous rappelons que, suite à la démission des commissaires aux comptes MAZARS, la société DELOITTE, située 6 place de la Pyramide à PARIS LA DEFENSE (92908), a été nommée le 11 septembre 2023 pour la durée restant du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 .

Leur mandat venant à échéance à l'issue de la prochaine approbation des comptes, nous vous proposons de renouveler leur mandat pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Vincent ROLINET
Président

OPEL FRANCE

Société par actions simplifiée

Pôle Tertiaire 1

2-10 Boulevard de l'Europe

78300 Poissy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

OPEL FRANCE

Société par actions simplifiée

Pôle Tertiaire 1

2-10 Boulevard de l'Europe

78300 Poissy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société OPEL France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OPEL FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 septembre 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Isabelle Gallois

Isabelle GALLOIS



OPEL FRANCE
Comptes au 31/12/2023
2-10 Boulevard de l'Europe
78300 POISSY



SOMMAIRE

I- COMPTES ANNUELS.....	4
A. Bilan - Actif	4
B. Bilan - Passif	5
C. Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
II- ANNEXES.....	8
A. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
I. Immobilisations incorporelles.....	9
II. Immobilisations corporelles	9
III. Stocks.....	10
IV. Provisions pour risques et charges.....	10
V. Dépréciation des créances clients	12
VII. Comptabilisation du chiffre d'affaires.....	12
B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	12
III- INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	13
A. Immobilisations	14
B. Amortissements	15
C. Stocks	15
D. Provisions et dépréciations	17
E. Créances et dettes	18
F. Ecart de conversion sur créances et dettes	19
G. Charges à payer	20
H. Produits à recevoir	21
I. Charges et produits constatés d'avance.....	21
J. Composition du capital social.....	21
K. Variations des capitaux propres.....	22
L. Ventilation du chiffre d'affaires	22
M. Charges et produits financiers	22



N. Charges et produits exceptionnels	23
O. Répartition de l'impôt sur les bénéfices	23
P. Tableau des filiales et participations	23
Q. Situation fiscale différée et latente	24
IV- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	25
A. Engagements hors-bilan	25
B. Effectif moyen	25
C. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	26
D. Opérations avec les parties liées	26
E. Honoraires des commissaires aux comptes	26
F. Événements postérieurs à la clôture	26



I- COMPTES ANNUELS

A. Bilan - Actif

Rubriques	Montant brut	Amort.Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	184 822	184 822	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 261 822	4 261 822	0	99 117
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 446 644	4 446 644	0	99 117
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	111 963 690	13 775 785	98 187 905	29 120 765
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	31 311 992	1 983 894	29 328 098	16 402 187
Autres créances	200 137 494	0	200 137 494	225 235 387
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
Disponibilités	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 858 946		3 858 946	3 965 415
ACTIF CIRCULANT	347 272 121	15 759 679	331 512 442	274 723 754
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	0		0	0
TOTAL GENERAL	351 718 765	20 206 323	331 512 442	274 822 871



B. Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé	12 939 625	12 939 625
Primes d'émission, de fusion, d'apports		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	1 293 970	1 293 970
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 878	6 912
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	14 254 959	8 434 056
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	28 495 432	22 674 563
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	64 891 673	59 950 801
Provisions pour charges	3 724 892	4 812 509
PROVISIONS	68 616 565	64 763 310
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 048 905	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 314 599	84 555 728
Dettes fiscales et sociales	24 938 809	30 222 554
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	77 297 218	57 768 824
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 800 914	14 837 892
DETTES	234 400 445	187 384 998
Ecarts de conversion passif	0	0
TOTAL GENERAL	331 512 442	274 822 871



C. Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	978 216 293	9 069 009	987 285 303	857 944 603
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 025 646	3 360	21 029 006	19 120 837
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	999 241 939	9 072 369	1 008 314 309	877 065 440
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation			10 667	20 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			48 310 827	45 943 412
Autres produits			558 562	916 835
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 057 194 365	923 945 687
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 022 716 995	837 511 329
Variation de stock (marchandises)			-80 390 325	-25 479 858
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			33 318 070	35 174 528
Impôts, taxes, versements assimilés			1 883 136	1 699 139
Salaires et traitements			-434 361	1 050 918
Charges sociales			54 597	267 377
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 771	125 214
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 406 678	3 547 933
Dotations aux provisions			51 307 028	34 524 302
Autres charges			921 534	8 764 661
CHARGES D'EXPLOITATION			1 042 796 122	897 185 543
RESULTAT D'EXPLOITATION			14 398 242	26 760 144
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 791 796	545 475
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			9	3 546
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 791 805	549 021
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			13 211	16 012
Différence négative de change			-45	3
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 166	16 015
RESULTAT FINANCIER			6 778 639	533 006
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			21 176 881	27 293 150



Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	196 139
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges	699 444	571 281
PRODUITS EXCEPTIONNELS	699 444	767 420
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 185 502	576 375
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	86 345	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	477 815	16 623 777
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 749 662	17 200 152
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 050 218	-16 432 732
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	37 358	58 091
Impôts sur les bénéfices	4 834 346	2 368 271
TOTAL DES PRODUITS	1 064 685 613	925 262 128
TOTAL DES CHARGES	1 050 430 654	916 828 072
BENEFICE OU PERTE	14 254 959	8 434 056



II- ANNEXES



A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels des exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du règlement ANC n° 2017-03. Ces principes comptables sont décrits ci-dessous :

I. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels amortis sur leur durée de vie, soit 3 ans.

II. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les frais d'entretien sont comptabilisés en charges de l'exercice, sauf ceux qui contribuent à une augmentation de productivité ou de prolongation de la durée d'utilisation des biens. Une provision pour dépréciation est le cas échéant constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation en vigueur. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Catégorie	Durée d'utilisation en année
Agencements sur sol d'autrui	40
Matériel industriel	15
Installations générales, agencements et aménagements	10
Matériels de bureau et informatiques	3
Mobilier de bureau	15



III. Stocks

Les stocks et encours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur vénale (valeur de réalisation nette ou coût de remplacement). Le coût d'acquisition est déterminé selon la méthode des coûts historiques pour les véhicules. Les stocks sont le cas échéant dépréciés pour tenir compte de la leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

IV. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés notamment aux opérations suivantes :

- Garanties clients : une provision statistique est comptabilisée au moment de la vente du bien concerné pour couvrir le coût estimé de la garantie ;
- Indemnités de départ à la retraite ;
- Engagements buy-back ;
- Litiges produits ;
- Litiges personnels ;
- Plan de départ volontaire (PDV) et plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) ;

1. Provision pour garantie clients

La provision pour garantie est une provision commerciale et non une provision pour vices cachés. Le calcul de cette provision est effectué en Central (Allemagne) pour l'ensemble des entités européennes d'OPEL et est déterminé par modèle de véhicule en fonction des éléments suivants :

- Dépenses de garantie réelles engagées pour ces véhicules ;
- Eléments prévisionnels tels que la modification de motorisation ou d'éléments de design.

Le résultat de ce calcul correspond au montant de la provision pour la période de garantie constructeur par modèle de véhicule. Cette provision est comptabilisée au moment de la vente du véhicule au distributeur.



2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Opel France doit faire face à certains engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite des salariés en activité selon des modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par la convention collective.

Les engagements ci-dessous correspondent à l'estimation de la valeur actuelle du capital équivalent aux versements futurs à réaliser, en fonction des services rendus par les salariés, sur la base des principales hypothèses de calcul suivantes :

- Taux d'inflation : 2,30 % ;
- Taux d'augmentation des salaires : 1,81 % ;
- Age en début de carrière : table PSA ;
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 67 ans ;
- Table de mortalité : TGHF/TGF 2005 pour les indemnités de carrière ;
- Taux de turn-over annuel : table PSA.

Ces engagements s'élèvent à 179 892 euros au 31/12/2023.

3. Provision pour engagements buy-back

Opel France vend des véhicules aux loueurs avec un engagement de reprise à l'issue de la période de détention convenue contractuellement. Une provision pour charge est calculée afin de couvrir et anticiper une perte potentielle de revente des véhicules à des clients finals. Cette provision correspond au différentiel entre le prix de rachat aux loueurs et le prix futur estimé de vente au client final net des frais de commercialisation (frais de remise en état, ...). Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 9 044 749 euros contre 15 101 003 euros au 31/12/2022.

4. Provision pour litiges produits

Dès lors qu'Opel France reçoit une assignation d'un client ou un appel en garantie d'un distributeur lui-même assigné par un client final, un dossier litige est ouvert. Une provision individuelle est ainsi constituée dès que le risque est clairement identifié et quantifiable au regard du contenu de l'assignation elle-même ou du rapport d'expertise. Cette provision est réévaluée au regard de tout nouvel élément versé au dossier. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 2 732 553 euros.

5. Provision pour litiges personnels

Dès qu'un litige naît avec un salarié d'Opel France, un dossier litige est ouvert et une provision est constituée individuellement dès lors que la société dispose d'éléments suffisants pour la quantifier et évaluer sa probabilité. Cette provision est actualisée au regard de tout nouvel élément versé au dossier. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 59 586 euros.



6. Provision pour charges liées aux restructurations RH (plan de départ volontaire et au plan de sauvegarde de l'emploi)

Dans le cadre du rachat par le Groupe Stellantis d'Opel France (septembre 2017), il a été décidé de proposer aux salariés des sites d'Argenteuil et de Gonesse un plan de départ volontaire et un plan de sauvegarde de l'emploi. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 3 545 000 euros.

V. Dépréciation des créances clients

Seules les créances douteuses et hors-Groupe font l'objet d'une dépréciation et elles sont déterminées au cas par cas. Au 31/12/2023, la dépréciation s'élève à 1 983 894 euros.

VI. Autres créances et autres dettes

Les autres créances se composent principalement du prêt intra-groupe dans le cadre de la convention de cash-pooling. Les autres dettes sont majoritairement constituées d'avoirs à établir au réseau de distributeurs pour l'ensemble des supports commerciaux de vente de véhicules et de pièce de rechange (plan de campagne, plan volume, plan de motivation, ...).

VII. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires sur les ventes de véhicules neufs faites aux distributeurs est constaté à l'entrée du parc de stockage dans le cadre de nos contrats de concession. Le chiffre d'affaires sur les ventes flottes faites aux loueurs est constaté au moment de la livraison au client. Le chiffre d'affaires sur les ventes de véhicules remarketing (véhicules d'occasion) est constaté à la livraison du client.

La production vendue de services correspond essentiellement à la refacturation faite au réseau de distribution pour leur participation à diverses dépenses (matériels publicitaires, site informatique, ...).

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le niveau d'activité sur 2023 a repris après 2 années impactées par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19. Toutefois, des problèmes logistiques (pénurie de moyens de transport) demeurent présents même si leur impact a été moindre en 2023.



III-INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

A. Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisition.Apports
Frais d'établissement, de recherche et de développements			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	184 822		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	184 822		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Installations générales, agencements et aménagts.			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	517 267		
Installations générales, agencements et aménagts.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 141 000		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 658 266		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	4 843 088		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de développements				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			184 822	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			184 822	0
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Const. Installations générales, agencements et aménagts.				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		396 444	120 823	
Installations générales, agencements et aménagts.				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		0	4 141 000	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		396 444	4 261 822	0
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	0	0
TOTAL GENERAL		396 444	4 446 644	0



B. Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	184 822			184 822
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	184 822	0	0	184 822
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	424 225	6 697	310 100	120 823
Inst. générales, agencements et aménagts divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 134 925	6 074		4 141 000
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 559 150	12 771	310 100	4 261 822
TOTAL GENERAL	4 743 972	12 771	310 100	4 446 644

C. Stocks

Au 31/12/2023, la valeur nette comptable des stocks s'élève à 98 187 905 euros contre 29 120 766 euros au 31/12/2022. Ces stocks se décomposent de la façon suivante.

Nature du stock	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
VN	55 868 026	0	55 868 026	19 970 128
VO/VS	55 566 647	-13 322 159	42 244 488	8 920 610
MATERIELS PUBLICITAIRES	529 017	-453 626	75 390	230 028
Total	111 963 690	-13 775 785	98 187 905	29 120 766

Le stock de véhicules neufs s'élève à 55 868 026 euros et il ne donne pas lieu à une dépréciation compte tenu d'un délai de rotation très court et d'une faible obsolescence. Le stock de véhicules de service fait l'objet d'une dépréciation basée sur la valeur de revente estimative. Le stock de véhicules d'occasion



correspond majoritairement aux véhicules rachetés aux loueurs par OPEL France. La dépréciation se base sur le prix réel de rachat et un prix estimatif de vente.

Le stock de matériels publicitaires est déprécié à hauteur de 453 626 euros. La règle de dépréciation est la suivante :

- Si ancienneté < 6 mois, taux de dépréciation = 0% ;
- Si ancienneté compris entre 6 et 12 mois, taux de dépréciation = 50% ;
- Si ancienneté > 12 mois, taux de dépréciation = 100%,



D. Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour réconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constitués avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constitués après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
Provisions pour litiges	980 208	2 042 970	231 039	2 792 140
Provisions pour garanties données aux clients	43 869 511	40 149 914	30 964 640	53 054 785
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change	80	0	81	-1
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 045 880	0	865 988	179 892
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	18 867 631	9 522 565	15 800 447	12 589 749
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64 763 310	51 715 449	47 862 193	68 616 565
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilisations financières				
Dépréciations stocks et en-cours	2 452 599	11 422 784	99 598	13 775 785
Dépréciations comptes clients	1 063 084	1 983 894	1 063 084	1 983 894
Autres provisions pour dépréciation				
DEPRECIATIONS	3 515 683	13 406 678	1 162 682	15 759 679
TOTAL GENERAL	68 278 993	65 122 126	49 024 875	84 376 244

Le montant total des nouvelles provisions s'établit à 65 122 126 euros et celui des provisions utilisées à 49 024 875 euros.

La principale variation a trait aux provisions pour garanties données aux clients (en hausse de 9 185 K€) et aux autres provisions pour risques et charges (en baisse de 6 278 K€). La dépréciation pour stock a fortement augmenté (en hausse de 11 323 K€), en raison notamment de la forte évolution du stock de véhicules d'occasion (de 629 véhicules en 2022 à 3 262 en 2023).



E. Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Clients douteux ou litigieux		2 278 990	2 278 990		
Autres créances clients		29 033 001	29 033 001		
Créances représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		36 000	36 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0		
Impôts sur les bénéfices		0	0		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		88 099	88 099		
Divers					
Groupe et associés		197 702 848	197 702 848		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		2 310 547	2 310 547		
Charges constatées d'avance		3 858 946	3 858 946		
TOTAL GENERAL		235 308 431	235 308 431		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine		1 048 905	1 048 905		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		126 314 599	126 314 599		
Personnel et comptes rattachés		528 689	528 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 794 597	1 794 597		
Etat : impôt sur les bénéfices		4 834 346	4 834 346		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		17 781 177	17 781 177		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		0	0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes		77 297 218	77 297 218		
Dettes représentatives de titres empruntés		0	0		
Produits constatés d'avance		4 800 914	4 800 914		
TOTAL GENERAL		234 400 445	234 400 445		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					



F. Ecart de conversion sur créances et dettes

Nature des écarts	Actif Perte latente	Ecart compensés par couverture de change	Provisions pour perte de change	Passif Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	0		0	0



G. Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation 2023/2022
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168860	Participation des salariés	0	0	0
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		0	0	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
408100	Fournisseurs FNP	20 760 047	12 571 235	8 188 812
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		20 760 047	12 571 235	8 188 812
AUTRES DETTES				
419800	Remises à établir	41 711 101	40 991 216	719 886
419801	Remises à établir	-18 192 923	3 602 986	-21 795 909
419802	Remises à établir	-6 129 490	-4 025 112	-2 104 378
419803	Remises à établir	0	13 902 682	-13 902 682
419804	Remises à établir	4 327 916	1 314 452	3 013 464
419806	Remises à établir	-851 733	-851 733	0
419809	Remises à établir	55 591 012	2 244 901	53 346 111
TOTAL AUTRES DETTES		76 455 884	57 179 392	19 276 492
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Congés payés	0	610 104	-610 104
428600	Provisions pour bonus	288 917	1 289 787	-1 000 870
431000	Cotisations URSSAF	57 870	100 529	-42 659
438600	Taxes diverses	1 682 896	1 448 824	234 072
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		2 029 683	3 449 245	-1 419 562
TOTAL CHARGES A PAYER		99 245 614	73 199 872	26 045 742

La rubrique « remise à établir » correspond à l'ensemble des primes et bonus à verser aux concessionnaires et clients directs.



H. Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation 2023/2022
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients FAE	714 283	2 955 585	-2 241 302
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		714 283	2 955 585	-2 241 302
AUTRES CREANCES				
409700	Fournisseurs débiteurs	360 938	304 136	56 802
448700	Produits à recevoir	0	0	0
518100	IFP OPEL Bank	0	0	0
TOTAL AUTRES CREANCES		360 938	304 136	56 802
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 075 221	3 259 721	-2 184 500

I. Charges et produits constatés d'avance

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation 2023/2022
Charges constatées d'avance	3 858 946	3 965 415	-106 469
Produits constatés d'avance	4 800 914	14 837 892	-10 036 978

Les charges et produits constatés d'avance sont constitués par les contrats de service et d'entretien des véhicules dit « contrats Fexcare ».

J. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	848 500			15,25
Actions amortis				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissement				



K. Variations des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		22 674 563
Distribution sur résultats antérieurs		-8 434 090
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		14 240 473
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		14 254 959
	SOLDE	14 254 959
Situation à la clôture de l'exercice		
Capitaux propres avant répartition		28 495 432

L. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France 2023	Chiffre d'affaires Export/Intracom. 2023	Total 31/12/2023	Chiffre d'affaires France 2022	Chiffre d'affaires Export/Intracom. 2022	Total 31/12/2022	Variation totale %
Véhicules	978 216 293	9 069 009	987 285 303	855 114 244	2 830 359	857 944 602	15%
Services	21 025 646	3 360	21 029 006	18 919 621	201 217	19 120 838	10%
TOTAL	999 241 939	9 072 369	1 008 314 309	874 033 865	3 031 576	877 065 440	15%

M. Charges et produits financiers

Le résultat financier s'élève à + 6 778 539 euros (produits financiers Cash Pool).



N. Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités	2 354	67120000
Charges de restructuring	699 444	67180000
Mise au rebut de véhicules	19 657	67180002
Pertes sur litiges commerciaux	214 322	67180003
VNC des immos cédées	86 345	67520000
Dotation provisions exceptionnelles	1 224 075	67180009
Charges sur exercices antérieurs	25 651	67200000
Dot.Prov.restructuring	477 815	68750010
Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits sur exercices antérieurs	0	77200000
Reprise sur provisions de restructuring	699 444	78750000

O. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat comptable	19 089 305	4 834 346	14 254 959

Opel France est intégrée fiscalement. La société est imposée comme si elle était imposée séparément. Il n'existe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire. Par ailleurs, le montant des déficits reportables est égal à 0.

P. Tableau des filiales et participations

Néant



Q. Situation fiscale différée et latente

Rubriques		MONTANT
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires		
	Provisions pour hausse de prix	
	Provisions pour fluctuation des cours	
	Provisions pour investissements	
	Amortissements dérogatoires	
Subvention d'investissement		
TOTAL ACCROISSEMENTS		
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
	Congés payés	
	Participation des salariés	37 358
	Autres	1 682 896
A déduire ultérieurement		
	Provisions pour propre assureur	
	Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS		1 720 254
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		1 720 254
IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées		
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE		0



IV-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A. Engagements hors-bilan

Rubriques	Montant hors-bilan
Effets escomptés non échus	0
Avals et cautions	60 000
Engagements en matière de pension	0
Autres engagements donnés	0
TOTAL	60 000

Les avals et cautions correspondent aux garanties bancaires obtenues auprès de la Deutsche Bank dans le cadre de la location du bâtiment situé à Argenteuil (bâtiment Euripide).

B. Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à la disposition de l'entreprise
Ingénieurs & cadres	2	
ETAM	3	
Ouvriers	6	
TOTAL	11	



C. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital (€)	% détenu
OPEL Europe Holding S.L.U	Sociedad Limitada	340 371 390	100%
Poligono Enterrios s/n			
Carretera Nacional 232, km 29 - 50 639 Figueruelas			
50080 ZARAGOZA (Espagne)			

D. Opérations avec les parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

E. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information est présentée dans l'information financière de la société consolidante du Groupe Stellantis.

F. Événements postérieurs à la clôture

Néant.